

• **Les organisations agricoles s'attaquent aux modalités de contrôles de la conditionnalité des aides.** Des communiqués d'Orama et de la FNSEA/JA "protestent contre la surabondance des contrôles et leur mise en œuvre dogmatique sur les exploitations" et demandent à l'Administration "de tenir compte des réalités et d'insuffler à ses inspecteurs un état d'esprit nouveau".

• **Le règlement REACH relatif à l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques, adopté le 18 décembre 2006, entre en vigueur le 1^{er} juin 2007.** Sont concernées 30 000 substances chimiques produites ou importées à plus d'une tonne par an, représentant la très large majorité des tonnages des 100 000 substances présentes sur le marché communautaire.

• **La Commission permanente de la région Midi-Pyrénées du 24 mai a adopté un ensemble de subventions pour l'agriculture aveyronnaise.** Parmi les dossiers retenus, ceux de 12 éleveurs aveyronnais qui souhaitent investir dans la maîtrise des pollutions animales. La région finance ces initiatives pour un montant total de 35 000 euros.

Agréo : une nouvelle charte pour concilier viticulture et protection de la ressource en eau

Le réseau de distributeurs Agrosud et la société d'expertise en agronomie et environnement Envilys (34) se sont associés dans la mise en œuvre de la charte Agréo "pour la protection de notre ressource en eau". Envilys fournit l'outil scientifique (la méthode Indigo développée par l'Inra) pour analyser et quantifier à l'échelle de chaque parcelle d'une exploitation l'impact environnemental des pratiques viticoles.

Ensuite, après ce diagnostic, Agrosud, via son réseau de conseillers sur le terrain, propose des solutions techniques et opérationnelles pour préserver l'environnement (bandes enherbées, changement de pratiques de traitement, etc.). Avec cette charte, l'agriculteur, volontaire, s'engage sur plusieurs années dans une démarche de progrès et d'amélioration continue de ses pratiques culturales.

Au cours de la campagne 2006, onze viticulteurs ont participé à la phase pilote de mise en œuvre de cette charte qui vient compléter les démarches de qualité de production déjà existantes comme l'agriculture raisonnée. Selon Antoine Talhouk, directeur d'Agrosud, cette démarche représente un atout à valoriser auprès de consommateurs de plus en plus soucieux des conditions dans lesquelles leur vin a été produit. "C'est une première, personne n'avait encore communiqué sur ses bonnes pratiques vis-à-vis de la gestion de l'eau", précise-t-il.

Un atout supplémentaire à faire valoir dans une situation économique particulièrement tendue pour la filière vitivinicole de la région Languedoc-Roussillon. D.C

Six produits Agri Confiance dans les linéaires

Ce sont désormais quatorze filières agricoles et agro-alimentaires qui sont concernées par la démarche Agri Confiance.

Ainsi, six produits référencés sont présents dans les linéaires : le foie gras Montfort (Euralis), le magret Delpeyrat (Maisadour), la mâche (Val nantais), l'endive (France endive), le vin (cave du Marmandais) et lait Candia (Sodiaal).

Comme le précise Jacques Caillaud, directeur de la communication de Sodiaal : "Dans un marché dominé par des produits basiques, Agri Confiance est un moyen de se démarquer. Agri Confiance est une signature qui crée de la préférence et qui met en avant les valeurs du développement durable".

L'objectif d'Agri Confiance est aujourd'hui d'orchestrer une réelle montée en puissance de la communication (interne et externe) autour de cette marque avec la volonté d'un meilleur positionnement de la signature Agri Confiance dans les linéaires.

Afin d'être cohérent avec une communication s'appuyant notamment sur la protection de l'environnement, l'ensemble des coopératives engagées dans Agri Confiance devra rapidement évoluer d'une norme qualité vers la norme qualité-environnement.

La démarche de qualité Agri Confiance regroupe aujourd'hui 130 coopératives certifiées (soit 3,7 % des coopératives agricoles françaises) et 31 000 producteurs agricoles engagés. D.R. 3 page